

6 Économie

Suite à des accusations de blanchiment et d'activités illicites

**Le Groupe BGFIBank passe à l'offensive**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*Le géant bancaire sous-régional s'est attaché les services du cabinet d'avocats August Debouzy pour défendre ses intérêts dans le cadre du différend opposant BGFIBank RDC à son ancien employé Jean-Jacques Lumumba, et face aux allégations d'activités illicites dénoncées par l'ONG américaine The Sentry.*

AFIN de défendre sa réputation et celle de l'ensemble de ses collaborateurs, le Groupe BGFIBank a an-

noncé dans un communiqué de presse avoir fait appel en début d'année à l'assistance du cabinet d'avocats August Debouzy. Ce cabinet de réputation mondiale assure ainsi la défense des intérêts du Groupe BGFIBank dans le cadre du différend opposant BGFIBank RDC à son ancien employé Jean-Jacques Lumumba et face aux allégations d'activités illicites dénoncées par l'ONG américaine The Sentry. « Le Groupe BGFIBank est une institution financière internationale dont le fonctionnement repose sur un dispositif complet de prévention et de détection des risques de blanchiment de



Le P-DG du Groupe BGFIBank Henri-Claude Oyima veut préserver l'intégrité et la réputation de son groupe.

capitaux, de financement du terrorisme, de non-respect des embargos et sanctions financières conformément à la réglementation interna-

tionale en vigueur et utilise pour ce faire des outils adaptés de filtrage et de contrôle des opérations de transfert à l'international », a indiqué

un haut cadre du groupe. Avant de poursuivre : « L'acquisition du Progiel de lutte anti-blanchiment Siron AML en matière de profilage, basé sur le suivi et le monitoring des transactions permettant la détection et prévention d'activités de blanchiment d'argent et du Progiel Swift sanction screening (SSS) de lutte antiterroriste basé sur le filtrage en temps réel des messages / transactions des systèmes de paiement à travers les listes de sanctions (ex.: OFAC, EU, ONU) illustre cette poursuite de l'excellence en matière de sécurité financière. » Une approche par les risques est également dé-

ployée au sein du Groupe, tant pour les entrées en relation que pour les clients déjà existants. Fort de ce dispositif, BGFIBank dément à nouveau et catégoriquement toute implication de sa filiale BGFIBank RDC dans des activités de blanchiment et de financement de terrorisme. « Ces accusations ne reposent sur aucun fondement. Le Groupe BGFIBank se réserve ainsi le droit d'apporter des suites judiciaires contre toute action de nature à ternir sa réputation et celle de ses collaborateurs », a prévenu le 1er groupe bancaire d'Afrique centrale.

Exploitation aurifère à Etéké et Bakoudou

**Confiance renouvelée à Managem**

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

SÉANCE de travail fructueuse, à tous points de vue, mercredi dernier, entre les responsables du groupe minier marocain Reg Managem et le gouvernement gabonais, représenté par le ministre des Mines, Christian Magnagna. Cette rencontre a porté sur le projet d'exploitation du gisement d'or d'Etéké, dans la province de la Ngounié, et la réhabilitation du site d'exploitation aurifère de Bakoudou dans la région du Haut-Ogooué. Sur le premier projet, du fait de son attractivité, le gouvernement fonde de grands espoirs en termes de rentabilité pour l'opérateur économique, mais également pour l'Etat gabonais

en quête du développement d'Etéké. Et la séance de travail sus-évoquée a permis à M. Magnagna de vérifier que pour la faisabilité de ce projet, tous les éléments ont été pris en compte. C'est du reste ce qu'il a indiqué en parlant de "projet particulièrement apprécié par les deux parties". Un avis partagé par le président-directeur général du géant minier marocain, Imad Toumi, qui escompte un partenariat encourageant autour de ce projet situé non loin de la ville de Mimongo. « Nous avons finalisé les études de faisabilité. Nous espérons maintenant que le projet va pouvoir être lancé dans les années à venir », a-t-il informé. Non sans souligner que « nous avons discuté des prochaines étapes avec le ministre des Mines en vue de boucler les dernières discussions autour du partenariat, l'objectif



Le ministre des Mines, Christian Magnagna, lors de la séance de travail avec les responsables du groupe marocain Managem (Photo de droite).

étant d'avancer vers la concrétisation du projet. » Selon les données du ministère des Mines, le gisement d'Etéké, dans le département de l'Ogoulou, a une production d'or estimée entre une tonne et une tonne et demie par an sur une durée d'environ 5 ans. De quoi motiver l'opérateur économique et le gouverne-



ment gabonais quant à sa viabilité économique. Sur le deuxième projet, l'on a appris que le Gabon a renouvelé la concession avec le groupe Reg Managem pour une durée de trois ans. Ce nouveau bail permettrait à l'exploitant marocain de la mine à ciel ouvert de Bakoudou de réaliser un certain nombre d'actions au

bénéfice des populations du département de Lekoko et de son chef-lieu, Bakoumba. **METTRE FIN AUX DÉRIVES.** La réhabilitation de ce site justifie également le renouvellement de la concession par le gouvernement. « Quand le groupe marocain est arrivé sur le site de Bakoudou, nous avons entamé des négociations

avec l'aide du gouvernement pour pouvoir établir un partenariat. Il a pris du temps, mais il a été signé presque lors de la dernière année d'exploitation. Ce qui montre à suffisance que même si l'exploitation de la mine est arrêtée aujourd'hui, la responsabilité sociale de l'entreprise reste engagée », a précisé Pierre Alban Obandji, sénateur du département de Lekoko, représentant la population de cette circonscription. En outre, c'est cette responsabilité que Managem a voulu réaffirmer au membre du gouvernement. Ainsi, la reconduction de la convention, alors que l'exploitation est achevée, permet à l'entreprise de remplir ses engagements. Étant donné que la loi exige que le démantèlement de Bakoudou se fasse de manière protégée.

Suspension temporaire de l'exploitation de l'or

**Christian Magnagna s'explique**

GRM  
Libreville/Gabon

LA séance de travail entre Managem et le ministre Magnagna a été l'occasion de revenir sur la décision de suspension temporaire de toutes les activités de

l'orpaillage au Gabon prise par le gouvernement le 17 septembre dernier. L'idée étant de prévenir une éventuelle dégradation de l'environnement à proximité des sites et minimiser le risque de troubles à l'ordre public. Christian Magnagna a fait état des informations recueillies ces derniers mois

par les services administratifs des Mines et de l'Environnement, et par les forces de défense et de sécurité. Celles-ci font redouter des risques environnementaux et sécuritaires au sein et à proximité des zones d'exploitation. « Il a été constaté un développement des sites d'exploita-

tion sauvage et illicite dans plusieurs localités de l'intérieur du pays, faisant courir des risques graves de dégradation de l'environnement et de troubles à l'ordre public dans les zones géographiques concernées », a indiqué le membre du gouvernement. Et de motiver sa décision : « Cette suspension,

dont le terme n'a pas été précisé, vise à mettre fin aux dérives observées dans l'exploitation de l'or dans le pays, mais davantage à assurer la pérennité de ce minerai présenté, un peu tardivement, comme une substance stratégique pour l'économie nationale, à l'heure où l'industrie pétrolière reste en réforme ».

Pour s'assurer du respect de sa décision, M. Magnagna a annoncé, pour les prochains jours, des missions de contrôle et d'audit de tous les sites d'orpaillage, des permis de recherche et d'exploitation ainsi que de toutes les autorisations portant sur les activités aurifères.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 21/09/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	21/09/2018	5 447,43
		USD	1,1769	1USD =	557,360	1 USD	575,013	DOW JONES	07/09/2018	26 615,39
		CAD	1,5174	1CAD =	432,290	1 CAD	460,709			
		JPY	131,9800	1JPY =	4,970	100 JPY	525,313			
		GBP	0,8859	1GBP =	740,441	1 GBP	789,435			
		CHF	1,1312	1CHF =	579,877	100 CHF	61 787,34			
		ZAR	17,0297	1ZAR =	38,518	100 ZAR	4 080,70			
		MAD	10,9966	1MAD =	59,651	1 MAD	63,01			
		CNY	8,0559	1CNY =	81,426	1CNY	83,87			
		KES	118,4800	1KES =	5,536	1KES	5,70			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
21 Septembre 2018: **78,98**

**CHANGEMENTS**  
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 21/09/2018  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>